



RÉSISTANCE! FACE À LA RÉPRESSION SYNDICALE DANS LES IEG

SÉBASTIEN MENESPLIER, DIRIGEANT DE LA CONFÉDÉRATION CGT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE CGT, EST CONVOQUÉ PAR LA GENDARMERIE.

La répression syndicale décidée au plus niveau de l'État vient de franchir un nouveau cap. Le 6 septembre prochain, Sébastien Menesplier est convoqué à la gendarmerie de Montmorency dans le cadre d'actions menées par les électriciens et gaziers contre la casse de notre système de retraites.

Notre secrétaire général est convoqué, car il est « soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de **« MISE EN DANGER D'AUTRUI PAR PERSONNE MORALE (RISQUE IMMÉDIAT DE MORT OU D'INFIRMITÉ) PAR VIOLATION MANIFESTEMENT DÉLIBÉRÉE D'UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE DE SÉCURITÉ OU DE PRUDENCE ».**

C'est donc bien en sa qualité de premier dirigeant de la FNME-CGT que Sébastien Menesplier se retrouve convoqué devant la gendarmerie.

C'est une première! Jamais durant les dernières décennies, un dirigeant de la confédération, qui plus est secrétaire général de la FNME, a été

mis en cause judiciairement pour des actions syndicales menées par des syndiqués CGT.

Cette convocation est donc hautement politique et vise directement l'organisation syndicale CGT et tout ce qu'elle représente dans la période.

À savoir un syndicat puissant de luttes, qui a mené le combat frontalement contre les 64 ans, contre le gouvernement et les directions, et dont les électriciens et gaziers ont été un des fers de lance de la contestation pour la défense de nos retraites.

D'ailleurs, rappelons que durant les dernières années, les luttes menées par la CGT ont été puissantes et continues dans les Industries Électriques et Gazières, aboutissant, par exemple, au retrait du projet Hercule de démantèlement et de privatisation d'EDF, et à l'augmentation générale des salaires de 200 euros mensuels dans les entreprises de la branche IEG, à l'hiver 2022.

■ 22 AOÛT 2023

